

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 11 mars 2024

Délibération n° 2024-2218

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Vie étudiante - Attribution de subventions de fonctionnement à des associations étudiantes ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de leurs projets et événements dans le cadre de l'appel à projets Initiatives étudiantes (APIE) 2024 - 1ère phase

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel Longueval

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 23 février 2024

Secrétaire élu(e) : Madame Fanny Dubot

Présents : Mme L. Arthaud, M. B. Artigny, Mme F. Asti-Lapperrière, M. P. Athanaze, Mme C. Augey, M. M. Azcué, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, M. L. Barge, M. N. Barla, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blache, Mme S. Blachère, M. P. Blanchard, M. Y. Blein, Mme L. Boffet, Mme D. Borbon, Mme Y. Bouagga, Mme F. Bouzerda, Mme N. Bramet-Reynaud, Mme C. Brossaud, M. R. Brumm, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, Mme C. Burillon, Mme M-C. Burriland, Mme M-A. Cabot, M. F. Camus, M. J. Camus, Mme C. Cardona, Mme M. Carrier, Mme S. Chadier, M. P. Chambon, M. P. Charmot, M. M. Chihi, M. P. Cochet, M. C. Cohen, Mme G. Coin, Mme B. Collin, M. G. Corazzol, Mme D. Corsale, Mme D. Crédoz, Mme C. Crespy, Mme C. Creuze, Mme L. Croizier, M. H. Dalby, M. P. David, M. R. Debû, Mme F. Delaunay, M. G-L. Devinaz, M. M. Diop, M. I. Doganel, M. G. Doucet, Mme V. Dubois Bertrand, Mme F. Dubot, Mme C. Dupuy, Mme H. Duvivier Dromain, Mme M. Edery, Mme M. El Faloussi, Mme C. Etienne, Mme M. Fontaine, Mme S. Fontanges, Mme R-F. Fournillon, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. A. Galliano, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, Mme N. Georgel, M. C. Geourjon, M. C. Girard, Mme V. Giromagny, M. S. Godinot, M. S. Gomez, M. M. Grivel, Mme A. Groperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme M. Guerin, M. T. Haon, Mme S. Hémain, Mme B. Jannot, Mme Z. Khelifi, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, Mme C. Lagarde, M. L. Lassagne, Mme M. Lecerf, M. M. Le Faou, M. L. Legendre, M. J-M. Longueval, M. V. Lungenstrass, M. M. Maire, M. C. Marguin, M. R. Marion, M. P-A. Millet, M. J. Mône, M. V. Monot, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, M. F. Novak, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme J. Percet, M. É. Perez, Mme N. Perrin-Gilbert, Mme I. Petiot, M. G. Petit, Mme M. Picard, Mme M. Picot, M. G. Pillon, Mme S. Popoff, M. E. Portier, Mme C. Pouzergue, Mme É. Prost, M. C. Quiniou, M. M. Rantonnet, M. J-C. Ray, Mme A. Reveyrand, Mme V. Roch, M. T. Rudigoz, Mme S. Runel, Mme M. Saint-Cyr, Mme V. Sarselli, Mme J. Sechaud, M. L. Seguin, M. J-J. Sellès, Mme N. Sibeud, Mme C. Subai, M. F. Thevenieau, M. Y-M. Uhlrich, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, M. É. Vergiat, Mme B. Vessiller, M. M. Vieira, M. M. Vincent, Mme M. Vullien, M. D. Vullierme, Mme S. Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme F. Benahmed (pouvoir à Mme C. Creuze), M. J-L. Da Passano (pouvoir à M. D. Kimelfeld), Mme N. Dehan (pouvoir à Mme F. Dubot), Mme I. Perriet-Roux (pouvoir à M. Y. Blein), M. J. Smati (pouvoir à Mme C. Dupuy).

Conseil du 11 mars 2024**Délibération n° 2024-2218**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Vie étudiante - Attribution de subventions de fonctionnement à des associations étudiantes ou dédiées à la vie étudiante pour l'organisation de leurs projets et événements dans le cadre de l'appel à projets Initiatives étudiantes (APIE) 2024 - 1ère phase

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 février 2024, exposant ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon est le 2^{ème} site d'enseignement supérieur français, avec plus de 180 000 étudiants, dont 24 000 étudiants internationaux, 11 500 chercheurs et enseignants chercheurs. Elle dispose d'une fonction académique de qualité, grâce à la présence de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et privés de renom. Le territoire est reconnu pour son attractivité, la qualité de son offre de formations et le cadre de vie agréable et dynamique qu'il propose aux étudiants.

Parmi les équipements dont peuvent disposer les étudiants, se distingue la Maison des étudiants. Située au cœur du 7ème arrondissement de Lyon, elle accueille en résidence 50 associations étudiantes, les accompagne dans leurs projets de développement, fait naître des initiatives et valorise les actions et projets incubés en son sein. Ce lieu d'accueil, d'information et de valorisation des initiatives étudiantes contribue pleinement au développement et à la valorisation du territoire.

Depuis la création, en 2016, d'un service commun entre la Métropole et la Ville de Lyon, la Métropole met en œuvre, pour le compte des deux collectivités, de nombreuses actions dans le domaine de la vie étudiante, que la Ville de Lyon contribue à financer à travers sa participation annuelle à ce service.

La Métropole et la Ville de Lyon souhaitent poursuivre, en 2024, la valorisation et la promotion des initiatives étudiantes, ainsi que leur soutien à des projets en lien avec les étudiants qui favorisent l'expérimentation, l'innovation, l'acquisition de savoir-être et de compétences, indispensables à une bonne insertion économique et sociale de ces derniers.

S'agissant de l'attribution de subvention ou de l'adhésion à des associations étudiantes, chaque collectivité consacre un budget spécifique (28 000 € pour la Ville de Lyon et 44 000 € pour la Métropole), permettant de financer des actions dédiées à la vie étudiante, en fonction des compétences respectives ou du ressort territorial de celles-ci.

II - Objectifs de l'APIE

Les objectifs de l'APIE sont les suivants :

- accompagner le développement d'initiatives associatives étudiantes ou d'actions associatives qui les soutiennent en tant qu'elles contribuent à la vie de la cité,
- stimuler l'engagement des étudiants dans les problématiques sociétales et écologiques pour qu'ils acquièrent des valeurs citoyennes d'engagement et de solidarité,

- valoriser les actions qui favorisent l'expérimentation et l'innovation, pour une bonne intégration sociale et économique.

Les projets et initiatives doivent porter sur l'une des quatre thématiques suivantes, d'intérêt pour la Métropole et la Ville de Lyon :

- le développement des pratiques et des événements artistiques, culturels ou sportifs,
- l'engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, transition écologique, santé, lutte contre toutes les formes de discrimination,
- l'accueil des étudiants et la solidarité internationale,
- la professionnalisation, l'insertion économique et l'innovation.

Les conditions d'éligibilité des projets sont les suivantes :

- l'appel à projets est ouvert aux associations étudiantes et aux associations qui ont pour projet l'accompagnement des étudiants,
- les projets sont portés par une association du territoire de la Métropole,
- les projets et/ou leurs retours doivent se dérouler et/ou avoir des retombées sur le territoire de la Métropole,
- le financement du projet doit reposer sur d'autres sources de financement et le budget doit être équilibré,
- la subvention accordée est plafonnée à 50 % du budget prévisionnel, dans la limite d'un montant maximum de 3 000 €,
- le projet ne doit pas avoir été réalisé avant la date de la commission d'analyse des dossiers déposés,
- les projets consistant en des voyages d'étude, d'agrément et l'organisation de galas et congrès sont exclus.

L'appel à projets est conjoint entre la Métropole et la Ville de Lyon. Il est ouvert annuellement, en deux phases successives.

III - Bilan des subventions attribuées par la Métropole en 2023 au profit d'associations étudiantes

Par délibérations du Conseil n° 2023-1601 du 27 mars 2023 et n° 2023-1831 du 25 septembre 2023, la Métropole a attribué des subventions de fonctionnement d'un montant total de 44 000 € au profit de 39 associations ayant sollicité son appui, dans le cadre de l'APIE 2023, pour des projets ou initiatives s'intéressant aux domaines suivants :

- développement des pratiques et événements artistiques, culturelles ou sportifs : l'art de la scène, club de jeux et de l'imaginaire (CLUJI), club des 24 heures de l'Institut national des sciences appliquées (INSA), collectif Tadam, club INSA athlétisme, *Siamese Lantern production*, Carnaval, Écran droit, association des élèves de l'École centrale de Lyon (AEECL), Hannibal EM Lyon, Bureau des étudiants INSA Lyon, *Erasmus Student Network* (ESN) CosmoLyon, Basket INSA club, Un Doua de Jazz, Partage et humanité, association des Étudiants ingénieurs des travaux publics de l'État (AEITPE), Libr'air EM Lyon, Graines électroniques, Les dissociés, bureau des élèves ESC Lyon, SolidariTerre, association sportive de l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE), pour un montant total de subventions de 27 393 €.
- engagement au service de la société : Vers un réseau d'achat en commun (VRAC), un cabas pour un étudiant, association sportive étudiants université Lumière Lyon 2, association ski club EM Lyon, dispensaire vétérinaire étudiant de Lyon, Urba&cultures, pour un montant total de subventions de 6 900 €.
- accueil et solidarité internationale : Lyon Haïti partenariats, *Strong winds*, pour un montant de 3 500 €.
- professionnalisation, insertion économique et innovation : Parenthèse utile, Imp(r)ose toi !, association de droit et science politique (ADSP), *That's Institut* d'administration des entreprises (IAE) Lyon, bureau des étudiants des sciences cognitives, tutorat santé Lyon sud, Cercle Bourgelat, ADS, pour un montant total de de subvention de 6 151 €.

IV - Propositions de financement dans le cadre de l'appel à projets 2024 - Phase 1

Le dépôt des projets dans le cadre de cette 1^{ère} phase a eu lieu du 21 septembre au 27 octobre 2023. 42 dossiers ont été instruits.

Il est proposé de retenir 37 projets au total pour un financement par la Métropole. Ces projets se classent dans les champs thématiques suivants.

1° - Développement des pratiques et des événements artistiques, culturels ou sportifs

a) - Association Lezartgaco

Cette association organise l'événement VibraSons. Il s'agit d'un tremplin musical exclusivement étudiant qui se déroulera le 15 mars 2024 dans la salle de concert Toï-Toï Le Zinc pour sa 9^{ème} édition. Le but de cet évènement est d'offrir aux groupes participant une professionnalisation et de permettre une transversalité artistique.

Le budget prévisionnel est de 11 560 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 800 €.

b) - Prix littéraire des jeunes européens

Cette association organise le prix littéraire des jeunes européens qui s'inscrit dans le festival international de littérature de Lyon. Il aura lieu à la Villa Gillet du 21 au 26 mai 2024. Dans la prolongation de ce festival, l'association souhaite promouvoir la littérature auprès des étudiants ainsi que la francophonie.

Le 22 mai 2024 est prévu un atelier de Regards croisés à la Maison des étudiants entre l'auteur lauréat européen d'expression francophone et les étudiants européens et marocains de Rabat. Le 23 mai 2024 aura lieu la remise des prix à la Villa Gillet. Enfin, le 24 mai 2024, un atelier Passerelle de cultures sera animé avec un traducteur dans les locaux de l'université Lumière Lyon 2.

Le budget prévisionnel est de 6 974 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

c) - Club des 24 heures de l'INSA

L'association propose la 49^{ème} édition du festival des 24 heures de l'INSA qui aura lieu du 17 au 19 mai 2024. Cet évènement rassemble, chaque année, plus de 45 000 festivaliers. De nombreuses animations ont lieu en journée pour tous les publics et tous les âges avec des présentations, expositions et spectacles gratuits. L'accès au festival en soirée avec les nombreux concerts est payant le vendredi et le samedi alors que les autres activités et le dimanche sont gratuits. La course de 24 heures a lieu simultanément.

Le budget prévisionnel est de 483 433 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 000 €.

d) - Club INSA athlétisme

Événement sportif incontournable depuis 27 éditions, la course Color'INSA aura lieu le 3 avril 2024. Pour cette *Color'run*, un format de relais sera proposé ainsi qu'un parcours de 5 km et de 10 km. 350 coureurs sont attendus. La somme rapportée par la vente des dossards ira à la Fondation pour la recherche médicale.

Le budget prévisionnel est de 2 985 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 400 €.

e) - Lyon 3 Orchestra

Lyon 3 Orchestra a vocation à proposer, chaque année universitaire, des concerts de musique de chambre et/ou de musique d'orchestre pour tout public. Cette structure a déposé une demande de subvention pour quatre projets :

- le 1^{er} projet consiste à organiser, le 17 avril 2024, un concert à la chapelle de la Trinité car elle dispose d'une excellente acoustique particulièrement adaptée aux concerts d'orchestre symphoniques ainsi qu'au répertoire baroque. 400 personnes sont attendues. Ce sera également l'occasion de fêter les 20 ans de l'orchestre de l'université.

Le budget prévisionnel est de 10 881 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 000 € ;

- le 2^{ème} projet consiste à organiser, le 27 mars 2024, un concert humanitaire salle Victor Hugo à la Mairie du 6^{ème} arrondissement de Lyon. 450 personnes sont attendues. Les recettes de ce concert seront intégralement reversées à Handicap international.

Le concert a vocation à être accessible au plus grand nombre, c'est pourquoi une tarification adaptée a été mise en place :

- . adultes : 20 €
- . étudiants et jeunes de moins de 18 ans : 10 €
- . enfants de moins de 12 ans : gratuit,

Le budget prévisionnel est de 16 158 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 950 € ;

- le 3^{ème} projet consiste à organiser, le 6 juin 2024, un concert gratuit et ouvert à tous à l'Île Ô, théâtre flottant sur le Rhône et à proximité directe des campus situés sur les berges du Rhône. 250 personnes sont attendues. 50 musiciens participent au concert.

Le budget prévisionnel est de 12 645 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 950 € ;

- le 4^{ème} et dernier projet consiste à proposer un concert tout public (entrée libre), le 6 décembre 2024, au sein du campus de la Manufacture des Tabacs, à l'auditorium André Malraux. L'association souhaite proposer un véritable concert d'orchestre symphonique. À cet effet, l'association souhaiterait acquérir deux contrebasses afin d'étoffer le son et obtenir un vrai son d'orchestre, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Le budget prévisionnel est de 11 953 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 950 €.

f) - INSAquatic

La piscine de l'INSA est une infrastructure exceptionnelle sur le campus, mais elle est actuellement sous-utilisée. C'est pourquoi le bureau INSAquatic souhaite augmenter son utilisation en proposant des créneaux les vendredis soir. L'objectif est d'ouvrir un créneau de 19h à 21h les vendredis, ce qui permettrait aux étudiants de l'INSA d'accéder à la piscine sans avoir à supporter des frais de transport.

Le budget prévisionnel est de 7 039 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 500 €.

g) - Imp(r)ose-toi !

Cette structure a déposé une demande de subvention pour deux projets :

- l'objectif du 1^{er} projet, Improse ton challenge, a été de créer une pièce de théâtre de 30 minutes en une journée et de la réaliser sur scène. Le 3 février 2024, deux équipes de 15 étudiants ont réalisé deux pièces différentes, sous la forme d'un challenge. La forme compétitive de ce challenge n'était pas individualiste mais collective. Plus particulièrement, elle regroupait plusieurs étudiants qui ne se connaissaient pas forcément. La représentation finale s'est déroulée à la salle Sainte-Hélène du centre scolaire Saint Marc.

Le budget prévisionnel est de 2 817 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 554 €.

- le 2^{ème} projet consiste à permettre aux étudiants de toutes les universités de participer à des ateliers d'éloquence et de prises de parole, mais aussi d'improvisation théâtrale. Du 15 janvier au 10 mai 2024, quatre intervenants rémunérés et professionnels de la prise de parole animeront chaque semaine ces ateliers. L'association proposera deux ateliers d'éloquence et de prise de parole, ainsi que deux ateliers d'improvisation théâtrale, chaque semaine. Chaque atelier accueille 15 participants maximum, pour créer une cohésion et pour mieux appréhender les leçons dispensées.

Le budget prévisionnel est de 4 700 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 900 €.

h) - Phénomène (PHNMN)

L'association souhaite organiser un événement dédié à la création étudiante à Lyon, faisant de la ville pendant un week-end, la capitale de la création étudiante.

Cet événement de clôture du PHNMN campus rassemble et valorise d'abord les associations étudiantes de Lyon, puis celles de la région, et enfin nationales.

L'événement se tiendra les 5 et 7 avril 2024 au centre culturel œcuménique (CCO) La Rayonne à Villeurbanne avec quatre axes : une exposition artistique, une séance de projection-débat de courts métrages, des ateliers culturels variés et deux soirées de concerts.

Le budget prévisionnel est de 35 700 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

i) - INSA BD Manga

L'association souhaite organiser la 2^{ème} édition du concours BD Manga du 1^{er} janvier au 30 juin 2024 à destination de tous les jeunes de la Métropole, de 7 à 25 ans en amateur. Très souvent, ce type de concours est réservé aux étudiants en art. L'association veut permettre à tous les jeunes de participer et de montrer leurs talents. Deux thèmes sont proposés : reflets et les secrets de l'océan. Les planches gagnantes feront l'objet d'une exposition dans la bibliothèque de l'INSA pour le Lyon BD festival Off de juin 2024.

Le budget prévisionnel est de 660 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 190 €.

j) - CLUJI

L'association souhaite organiser la 23^{ème} édition de la convention de l'imaginaire qui aura lieu en mars 2024. Les activités proposées pendant ce week-end seront des jeux de société, des échecs avec un tournoi prévu, des jeux de rôle, une initiation à la peinture de figurines et du *cosplay*. 300 à 500 personnes sont attendues.

Le budget prévisionnel est de 3 780 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 400 €.

k) - Short Event

Le 27 mars 2024 au théâtre L'île Ô, l'association souhaite organiser la 7^{ème} édition du festival de courts métrages Pour faire Court - Quand la passion s'exprime ! L'association travaille au développement de plusieurs partenariats avec des écoles de cinéma lyonnaises pour promouvoir des projets étudiants. 300 personnes sont attendues.

Le budget prévisionnel est de 11 600 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

l) - Association sportive cyclisme - INSA Lyon

L'association souhaite organiser une course cycliste le 30 mai 2024 sur le campus de l'INSA Lyon, à La Doua. 80 coureurs et 1 000 spectateurs sont attendus. L'objectif est de créer un criterium cycliste de renommée internationale attirant les meilleurs cyclistes. Jean-Christophe Péraud, coureur cycliste, est parrain de cet événement.

Le budget prévisionnel est de 7 846 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 300 €.

m) - Assolidaire

Assolidaire est une association étudiante investie pour la solidarité à travers des maraudes hebdomadaires auprès des sans-abris. L'association souhaite organiser un spectacle caritatif composé d'une succession de performances réalisées par chacune des associations artistiques de l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon. Il aura lieu au Palais de la mutualité en mars 2024. 400 personnes sont attendues.

Le budget prévisionnel est de 858 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 429 €.

n) - Look Both Ways

L'association souhaite organiser la 3^{ème} édition du festival de Nouvelle comédie afin de renforcer une proposition artistique et culturelle pour les étudiants du 12 au 14 avril 2024. Plusieurs événements seront organisés en partenariat avec le complexe café-théâtre et l'aquarium-café. 250 personnes sont attendues.

Le budget prévisionnel est de 6 965 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

o) - Basket INSA club (BASIC)

L'association souhaite organiser un tournoi de basket international qui aura lieu sur le campus de l'INSA du 28 avril au 1^{er} mai 2024 et réunira des équipes féminines et masculines. Cette compétition de haut niveau, labellisée Génération 2024, promouvra les valeurs de l'olympisme. 150 sportifs et 1 000 spectateurs sont attendus.

Le budget prévisionnel est de 41 070 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 200 €.

p) - AEECL

L'association a organisé la 22^{ème} édition de la Commuz. Elle avait pour objectif principal de proposer un événement artistique sous la forme d'une comédie musicale. Les représentations ont eu lieu au théâtre Astrée à la Doua du 7 au 9 mars 2024. Le but était d'offrir un spectacle à prix réduit et de qualité professionnelle aux étudiants. 85 étudiants de l'École centrale de Lyon et de l'EMLyon *Business School* sont réunis autour d'un projet commun et 1 500 spectateurs étaient attendus.

Le budget prévisionnel est de 30 300 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

q) - Carnaval

L'association souhaite organiser la 32^{ème} édition de la semaine de la solidarité mêlant solidarité, festivités et divertissement du 20 au 23 mars 2024 sur la pelouse des humanités du campus de la Doua. De nombreux événements seront proposés : conférences, ateliers, débats, défilé avec les enfants des écoles maternelles et primaires de Villeurbanne et soirées concerts.

Le budget prévisionnel est de 81 041 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

r) - Association des étudiants de la chorale et de l'orchestre de Rockefeller (AECOR)

L'AECOR organise un concert caritatif semestriel au profit de l'association le CLIT, active dans la sensibilisation aux questions de sexualité et de genres. Ce concert vise à promouvoir la culture musicale et à augmenter la visibilité des deux associations auprès des étudiants de Lyon 1 et d'un public plus large. Le projet engage 74 adhérents de l'AECOR et s'étend sur plusieurs mois avec deux répétitions hebdomadaires pour la chorale et l'orchestre, des week-ends de répétition intensifs et des répétitions générales avant le concert du 19 novembre 2024 au théâtre Astrée.

Le budget prévisionnel est de 2 379 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 757 €.

2° Engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, transition écologique, santé, lutte contre toutes les formes de discrimination**a) - Dispensaire vétérinaire étudiant de Lyon**

Le dispensaire vétérinaire étudiant de Lyon souhaite mettre en place des maraudes fixes à Villeurbanne, une fois par semaine, au cours desquelles seront distribués des jouets, de la sellerie et de l'alimentation pour chiens et chats. Ces maraudes auront lieu tous les mardis soir de 19h à 21h de janvier à juin. Cette initiative touche les personnes précaires.

Le budget prévisionnel est de 31 500 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

b) - Juste 2.0°C

Le projet Saône to Rhône implique une vingtaine d'étudiants de diverses formations. Les bénévoles viennent de différentes villes en France, mais une partie étudie dans des établissements lyonnais, notamment à l'ENS et à Sciences Po Lyon. Le projet porte sur les liens entre sociétés humaines et environnements aquatiques (Saône et Rhône). Il comporte trois axes : recherche, pédagogie et sensibilisation.

L'association mènera une campagne de terrain à bord d'un bateau aménagé en laboratoire itinérant qui descendra la Saône et le Rhône entre mars et juillet 2024. Le bateau sera utilisé comme laboratoire pour la collecte des données scientifiques ainsi que comme lieu de rencontres pour les échanges et animations avec le public. 800 personnes seront touchées au cours des neuf escales sur le territoire.

Le budget prévisionnel est de 84 000 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

c) - Sciences Po'ur Tous

L'association souhaite organiser la 1^{ère} édition du festival Désenkadré le 18 avril 2024 au Sucre ou au Docks Circus.

Ce projet a pour objectif de fédérer autour du sujet du handicap d'une nouvelle manière et dans le but de toucher un public jeune et étudiant généralement peu mobilisé sur cette thématique. Ce festival aura lieu en trois temps forts, une conférence TEDxSciencesPo Lyon, un temps d'échange avec de nombreux partenaires et associations engagés auprès des personnes en situation de handicap et un concert multi-artistes. 500 à 600 personnes sont attendues.

Le budget prévisionnel est de 33 071 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 000 €.

d) - Collectif de solidarité étudiante Lyon

Face aux besoins des étudiants en précarité, le collectif de solidarité étudiante a pour objectifs de :

- poursuivre la distribution de produits de 1^{ère} nécessité à 360 étudiants, deux jours par mois, de septembre à juin,
- maintenir et développer l'activité ressourcerie (récupérer plus de vaisselle, de linge de maison),
- augmenter la part des fruits et légumes en maintenant un approvisionnement en circuit court (un choix plus

complet parmi les légumes et fruits de saison),

- remettre en place le parrainage étudiants/familles lyonnaises (créer une équipe d'accompagnement),
- renforcer les partenariats.

Le budget prévisionnel est de 61 500 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 2 000 €.

3° - L'accueil des étudiants et la solidarité internationale

a) - Process IEP

Le projet Jousour de Nefta à Lyon, des passerelles au-dessus de la Méditerranée, est composé de deux événements à l'automne 2024 et consiste en l'exposition d'un récit photographique réalisé en Tunisie, à Nefta, lors d'une action de solidarité internationale. Le 1^{er} événement se déroulera sous la forme d'une conférence-débat à l'IEP de Lyon. La 2^{de} partie consistera en une soirée conviviale dans un tiers-lieu de la Métropole. Cette soirée aura pour objectif la promotion de l'amitié franco-tunisienne. 200 personnes sont attendues.

Le budget prévisionnel est de 3 650 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 000 €.

b) - ESN CosmoLyon

Le projet Explorasmus s'adresse aux jeunes en mobilité internationale arrivant sur la Métropole, peu importe leur pays ou leur campus, ou aux jeunes qui préparent une mobilité internationale au départ de Lyon. Le but du programme est de pouvoir proposer des activités gratuites pour ces étudiants et, ainsi, toucher le plus grand nombre. Explorasmus est un projet visant à faire de l'expérience de mobilité internationale étudiante un tremplin pour un changement de mode de vie vers une société plus écologique et solidaire.

Le budget prévisionnel est de 3 000 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

c) - ArcencielFrance

Le projet JAPAAL a pour mission de contribuer à la transition écologique du territoire lyonnais en s'inspirant des actions mises en œuvre dans la région du Fouta Touro au Sénégal et en créant un espace d'échanges interculturels entre les jeunes Sénégalais et les jeunes Lyonnais autour des enjeux du changement climatique et de leurs effets sur la sécurité alimentaire. Deux événements seront organisés dans des lieux étudiants : exposition photo et diffusion d'interviews.

Le budget prévisionnel est de 2 405 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 700 €.

4° - Professionnalisation, insertion économique et innovation

a) - Étudiants musulmans de France (EMF)

Spread, en anglais, signifie propager ou transmettre. Le *spread* est un temps d'éloquence organisé par EMF Lyon ayant pour but le partage de ce qui inspire et passionne le candidat et dont il veut discuter avec le public.

C'est un moment offert à des étudiants volontaires de s'exprimer sur scène, de les pousser à se dépasser et à sortir de leur zone de confort pour pouvoir échanger. La formation a lieu de novembre 2023 à février 2024 et l'évènement de clôture s'est tenu le 10 février 2024.

Le budget prévisionnel est de 5 994 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

b) - Univoyage

Les micropolitaines sont des micro-aventures (week-end du 18 au 20 mai 2024) de randonnée à pied ou à vélo animées par une équipe d'Univoyage, pour des groupes de huit à 12 personnes, sur le territoire de la Métropole.

Le projet permet d'améliorer l'orientation des étudiants de la Métropole vers les métiers écologiques et solidaires, en les accompagnant dans leur engagement professionnel grâce à des rencontres inspirantes, des temps de formation active et d'introspection ainsi que des ateliers créatifs collectifs, en partenariat avec des structures engagées sur le territoire.

Le budget prévisionnel est de 3 160 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 000 €.

c) - Human Bee Ing

Sur le modèle des années précédentes, depuis 2018, l'association a organisé un évènement TEDx le 3 février 2024 sur le thème adaptation aux ruptures.

Cet évènement, internationalement reconnu, a pris la forme d'une demi-journée durant laquelle ont eu lieu des conférences données par des personnes de tous les horizons (témoignages, chercheurs, etc.) à propos des enjeux du monde et de la société actuelle. Cet évènement s'est voulu gratuit afin de toucher le plus de personnes possible, notamment en-dehors de l'ENTPE comme les Vaudaises et Vaudais, dans le souci de partager la connaissance, le savoir et de promouvoir les échanges sans contraintes financières. 100 participants étaient attendus.

Le budget prévisionnel est de 6 514 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 500 €.

d) - That's IAELyon

L'association a présenté le Business Game - 12^{ème} édition qui a eu lieu les 16 et 17 février 2024 à l'université Jean Moulin Lyon 3. Ce concours a réuni des étudiants qui s'affrontaient afin de révéler leurs talents de manager. Différentes épreuves étaient prévues pour révéler les talents : conférences, ateliers ludiques, jeux de simulation, études de cas pratiques et négociations en anglais. L'évènement s'est terminé par une remise de prix. 90 participants étaient attendus.

Le budget prévisionnel est de 18 630 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 500 €.

e) - AG des guignols, le retour (AGDGR)

L'association a organisé l'assemblée générale de l'association nationale des étudiants en pharmacie de France du 9 au 11 février 2024 au sein de la faculté de pharmacie. 440 participants de 24 villes de France étaient attendus.

Le budget prévisionnel est de 65 300 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 500 €.

f) - ADSP

L'association a déposé une demande de subvention pour deux projets :

- le 1^{er} projet a eu pour but de faire découvrir, aux étudiants lyonnais, différentes institutions dont ils entendent parler régulièrement. Pour cela, l'association a organisé une visite des institutions au sein de la ville de Paris. Le séjour a eu lieu du 26 au 27 janvier 2024, et a permis de découvrir les institutions politiques, juridiques ou médiatiques de la capitale (Assemblée nationale, Sénat, TF1). Cette visite des institutions était ouverte à 50 étudiants des universités de Lyon 1, Lyon 2 et Lyon 3.

Le budget prévisionnel est de 4 900 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 500 €.

- le 2^{ème} projet a consisté en l'organisation de la 3^{ème} édition du projet Parlons avenir qui visait à renseigner et à faciliter l'insertion post-licences des étudiants de Lyon 3, du 29 janvier au 23 février 2024. L'association a proposé des conférences ouvertes à un grand nombre d'étudiants venus des trois universités de Lyon. Ces quatre conférences ont porté sur l'écologie, la justice, la sécurité et l'Europe. Plus de 300 étudiants étaient concernés.

Le budget prévisionnel est de 3 167 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 520 €.

g) - Syntoci'Lyon

Chaque année, depuis 2013, l'association Syntoci'lyon, qui appartient au réseau de l'association nationale des étudiant.e.s sages-femmes (ANESF), se porte candidate pour accueillir et organiser les journées nationales des étudiant.e.s sages-femmes. Cet évènement, à caractère national, est l'une des rencontres majeures des futur.e.s professionnel.le.s de la maïeutique. Il a eu lieu à Lyon les 9, 10 et 11 février 2024, dans les locaux de la faculté de médecine de Lyon sud. 450 étudiants étaient attendus.

Le budget prévisionnel est de 67 162 €. La proposition de soutien de la Métropole est de 1 500 €.

V - Modalités de versement et de contrôle des subventions

Le versement des subventions interviendra en une seule fois, au plus tard le 31 décembre de l'année civile au titre de laquelle la subvention est attribuée, sur présentation d'un appel de fonds par le bénéficiaire, qui devra parvenir à la Métropole au plus tard le 30 novembre de cette même année.

Chaque association devra, en outre, fournir à la Métropole un bilan qualitatif et financier du projet ou évènement subventionné, dans un délai de six mois à compter de sa réalisation.

Le montant de la subvention attribuée est un montant plafond.

Dans le cas où le coût réel des actions menées serait inférieur au budget présenté à l'appui de la demande de subvention, la participation de la Métropole serait recalculée au *pro rata* de la dépense réellement engagée et justifiée par le bénéficiaire. En revanche, tout dépassement du montant total des dépenses au titre du projet restera à la charge du bénéficiaire.

La Métropole se réserve le droit de récupérer toute ou partie de la subvention si le programme d'actions ou le projet présentés n'étaient pas respectés et/ou en l'absence de présentation des justificatifs sollicités après réalisation du projet ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant de 36 000 € au profit des associations étudiantes retenues dans le cadre de l'APIE 2024 - 1^{ère} phase, selon la répartition figurant à l'état ci-annexé, pour l'année 2024.

2° - Autorise le Président de la Métropole à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 36 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2024 - chapitre 65 - opération n° 0P03O5123.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 12 mars 2024

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240311-319770-DE-1-1 Date de télétransmission : 12 mars 2024 Date de réception préfecture : 12 mars 2024
